

REPUBLIQUE FRANCAISE

20007188400080

**COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT
COM COM LE GRAND CHAROLAIS**

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE PARAY LE MONIAL

**SERVICE PUBLIC LOCAL
COM COM LE GRAND CHAROLAIS**

M4

BUDGET PRIMITIF

BUDGET : BUDGET PORT DE PLAISANCE

ANNEE 2018

SOMMAIRE

I. Informations générales

p.2 Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

p.3 A1 - Vue d'ensemble - Sections

p.4 A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres

p.5 B1 - Balance générale du budget - Dépenses

p.6 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III. Vote du budget

p.7 A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses

p.9 A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes

IV – ANNEXES

Jointes Sans Objet

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie

A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes

A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux

A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours

A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture

A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes

A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements

A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations

A3.2 - Etalement des provisions

A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses

A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes

A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation

A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement

A5.2.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation

A5.2.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement

A6 - Etat des charges transférées

A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement

B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget

B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail

B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé

B1.6 - Etat des autres engagements donnés

B1.7 - Etat des engagements reçus

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents

C - Autres éléments d'informations

p.10 C1.1 - Etat du personnel titulaire

p.12 C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe

D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures

p.13 D - Arrêté et signatures

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

I - INFORMATIONS GENERALES**I****MODALITES DE VOTE DU BUDGET**

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
- avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont budgétaires.

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice 2017.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS D'EXPLOITATION VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	93 740,00	63 032,63
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 30 707,37
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		93 740,00	93 740,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris les comptes 1064 et 1068)		
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif)
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)			
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		93 740,00	93 740,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES

A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	57 900,00	0,00	74 525,00	74 525,00	74 525,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	21 270,00	0,00	18 500,00	18 500,00	18 500,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	550,00	0,00	205,00	205,00	205,00
Total des dépenses de gestion des services		79 720,00	0,00	93 230,00	93 230,00	93 230,00
66	Charges financières	10,00	0,00	10,00	10,00	10,00
67	Charges exceptionnelles	1 200,00	0,00	500,00	500,00	500,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		80 930,00	0,00	93 740,00	93 740,00	93 740,00
023	Virement à la section d'investissement (6)			0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)			0,00	0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'explo			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation				0,00	0,00	0,00
TOTAL		80 930,00	0,00	93 740,00	93 740,00	93 740,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

93 740,00

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, m	26 690,00	0,00	27 000,00	27 000,00	27 000,00
74	Subventions d'exploitation		0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	20 765,00	0,00	20 620,63	20 620,63	20 620,63
Total des recettes de gestion des services		47 455,00	0,00	47 620,63	47 620,63	47 620,63
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	1 385,00	0,00	15 412,00	15 412,00	15 412,00
Total des recettes réelles d'exploitation		48 840,00	0,00	63 032,63	63 032,63	63 032,63
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)			0,00	0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'explo			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation				0,00	0,00	0,00
TOTAL		48 840,00	0,00	63 032,63	63 032,63	63 032,63

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

30 707,37

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES

93 740,00

Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (8)**

0,00

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	74 525,00		74 525,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	18 500,00		18 500,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	205,00		205,00
66	Charges financières	10,00	0,00	10,00
67	Charges exceptionnelles	500,00	0,00	500,00
69	Impôts sur les bénéficiaires et assimilés (4)	0,00		0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation - Total	93 740,00	0,00	93 740,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

93 740,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement - Total	0,00	0,00	0,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

COM COM LE GRAND CHAROLAIS - 71 - BUDGET PORT DE PLAISANCE	BP	2018
---	-----------	-------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, marchandises	27 000,00		27 000,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	20 620,63	0,00	20 620,63
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	15 412,00	0,00	15 412,00
	Recettes d'exploitation - Total	63 032,63	0,00	63 032,63

+	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	30 707,37
---	---	------------------

=	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	93 740,00
---	---	------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00	0,00
	Recettes d'investissement - Total	0,00	0,00	0,00

+	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	--	-------------

+	AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
---	------------------------------------	-------------

=	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
---	---	-------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
(2) Voir liste des opérations d'ordre.
(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
(7) Ce chapitre existe uniquement en M.41, en M.43 et en M.44.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général (5)(6)	57 900,00	74 525,00	74 525,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie...)	15 000,00	15 000,00	15 000,00
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement		750,00	750,00
6064	Fournitures administratives	100,00	50,00	50,00
6068	Autres matières et fournitures	800,00	500,00	500,00
6135	Locations mobilières	500,00	800,00	800,00
6137	Redevances, droits de passage et servitudes diverses	11 000,00	12 400,00	12 400,00
61528	Entretien et réparations autres biens immobiliers	200,00	1 000,00	1 000,00
6156	Maintenance	500,00	10,00	10,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	140,00	140,00	140,00
6226	Honoraires	610,00	0,00	0,00
6228	Divers	6 500,00	2 500,00	2 500,00
6256	Missions		50,00	50,00
6262	Frais de télécommunications	500,00	300,00	300,00
627	Services bancaires et assimilés		25,00	25,00
6287	Remboursements de frais	2 000,00	500,00	500,00
63512	Taxes foncières	15 000,00	38 900,00	38 900,00
637	Autres impôts, taxes, ... (autres organismes)	5 050,00	1 600,00	1 600,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	21 270,00	18 500,00	18 500,00
6215	Personnel affecté par la collectivité de rattachement	3 000,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	65,00	200,00	200,00
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	260,00	250,00	250,00
6338	Autres impôts, taxes, ... sur rémunérations		50,00	50,00
6411	Salaires, appointements, commissions de base	12 975,00	11 500,00	11 500,00
6412	Congés payés		1 500,00	1 500,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	3 670,00	3 600,00	3 600,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	500,00	500,00	500,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	800,00	800,00	800,00
6475	Médecine du travail, pharmacie		100,00	100,00
014	Atténuations de produits (7)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	550,00	205,00	205,00
6541	Créances admises en non-valeur	500,00	200,00	200,00
658	Charges diverses de la gestion courante	50,00	5,00	5,00
	TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)	79 720,00	93 230,00	93 230,00
66	Charges financières (b)(8)	10,00	10,00	10,00
6688	Autres	10,00	10,00	10,00
67	Charges exceptionnelles (c)	1 200,00	500,00	500,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	200,00	250,00	250,00
678	Autres charges exceptionnelles	1 000,00	250,00	250,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e)(10)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (f)		0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f	80 930,00	93 740,00	93 740,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (11)(12)		0,00	0,00
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation		0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	80 930,00	93 740,00	93 740,00

COM COM LE GRAND CHAROLAIS - 71 - BUDGET PORT DE PLAISANCE		BP	2018
III - VOTE DU BUDGET		III	
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES		A1	

	+
RESTES A REALISER 2017 (13)	0,00
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	93 740,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M 43 et en M 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(11) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

COM COM LE GRAND CHAROLAIS - 71 - BUDGET PORT DE PLAISANCE	BP 2018
--	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, marchandise	26 690,00	27 000,00	27 000,00
7083	Locations diverses	22 500,00	22 200,00	22 200,00
7085	Ports et frais accessoires facturés	4 190,00	4 800,00	4 800,00
74	Subventions d'exploitation		0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	20 765,00	20 620,63	20 620,63
752	Revenus des immeubles non affecté à des activités prof.	20 485,00	20 350,00	20 350,00
753	Reversement taxe de séjour	280,00	270,63	270,63
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)		47 455,00	47 620,63	47 620,63
76	Produits financiers (b)		0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	1 385,00	15 412,00	15 412,00
774	Subventions exceptionnelles	1 385,00	15 412,00	15 412,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		48 840,00	63 032,63	63 032,63
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (8)		0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation (8)		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		48 840,00	63 032,63	63 032,63

RESTES A REALISER 2017 (10)	0,00
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	30 707,37
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	93 740,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cet article n'existe pas en M49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

(10) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

COM COM LE GRAND CHAROLAIS - 71 - BUDGET PORT DE PLAISANCE		BP	2018
---	--	-----------	-------------

IV - ANNEXES	
IV	C1.1

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2018

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)							

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex. : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 0,5).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

COM COM LE GRAND CHAROLAIS - 71 - BUDGET PORT DE PLAISANCE		BP	2018
---	--	-----------	-------------

IV - ANNEXES	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2018	IV
	C1.1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM: Administratif.

TECH: Technique.

URB: Urbanisme (dont aménagement urbain).

S: Social.

MS: Médico-social.

MT: Médico-technique.

SP: Sportif.

CULT: Culturel.

ANIM: Animation.

PM: Police.

OTR: missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT: Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée):

3-a: article 3, 1^{ère} alinéa: accroissement temporaire d'activité.

3-b: article 3, 2^{ème} alinéa: accroissement saisonnier d'activité.

3-1: remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2: vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1: absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2: emploi de niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3: emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4: emplois à temps non complis des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5: emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4: article 21 de la loi n°2012-347: contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38: article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47: article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110: article 110 collaborateurs directs sur groupes de cabinets.

110-1: collaborateurs de groupes d'élus.

A: autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "Autres" et feront l'objet d'une précision (ex: "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 3-3, 3-3, 3-3, 3-3 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-148 du 20 octobre 1985.

COM COM LE GRAND CHAROLAIS - 71 - BUDGET PORT DE PLAISANCE	BP 2018
---	----------------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215 (1)
TOTAL GENERAL			

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Présenté par le Président,
A Paray-le-Monial, le 09/04/2018
Le Président,

Nombre de membres en exercice : 75
 Nombre de membres présents : 60
 Nombre de suffrages exprimés : 73 dont 13 pouvoirs
 VOTES : Pour : 73
 Contre : 0
 Abstention : 0

Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session Ordinaire.
A Paray-le-Monial, le 09/04/2018

Date de convocation : 30/03/2018

Les membres du Conseil Communautaire

Titulaires présents :

Président : Fabien GENET

Vice-présidents : André ACCARY, Noël PALLOT, Elisabeth PONSOT, Jean-Marc NESME, Magali DUCROISSET, Bernard LAUGERE, Régis LAURENT, Gilles PERRETTE, Michel LASSOT, Patrick BOUILLON, Eric BRAZ, Jacky COMTE, Bernard JAILLOT.

Délégués communautaires : Louis ACCARY, Philomène BACCOT, Danielle BAUDIN, Yves BAYON, Daniel BERAUD, Pierre BERTHIER, Annie BOISSARD, Sylvianne BONNOT, Georges BORDAT, Eric BRUN, Hubert BURTIN, Chantal CHAPPUIS, André COTTIN, Pascal DESCREAU, Martine DESPLANS, Pierre DUCERF, Gérard DUCHET, Paul DUMONTET, Roger DURAND, Paul FAROUZE, François FORET, Nicole GEORGES, Daniel GORDAT, Gilles GUERIN, François JOLY, Robert KLEINGAERTNER, Gérard LALLEMENT, Nicolas LORTON, Denise MEHU, Daniel MELIN, Annie-France MONDELIN, Dominique NUGUE, Michel PELLIER, Pascal RAMEAU, André RIBOULIN, Edith TERRIER, Florence TERRIER, Daniel THERVILLE, Amélie THURIN, Michel TRAVELY.

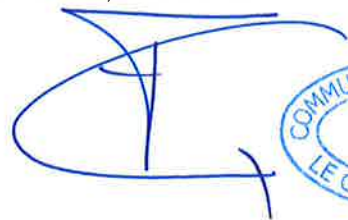
Suppléants présents : Jean-Michel ROSSAT, Gérard BOUTIN, Michelle BONNOT, Patrice MAILY, Maurice ROUGELET, Florence DE CHANAY.

Délégués ayant donné pouvoir : Jean PIRET à Elisabeth PONSOT, Gérald GORDAT à Pierre BERTHIER, David BEME à Pascal DESCREAU, Lolita RODRIGUEZ à Chantal CHAPPUIS, Frédéric COUTO à Fabien GENET, Laurence ROUVET à Bernard LAUGERE, Anne-Marie MAGNY à Philomène BACCOT, Emmanuel REY à Sylvianne BONNOT, Jean-Baptiste LEFORT à Florence TERRIER, Arnaud LABAUNE à Michel TRAVELY, Jean-Bernard DESCHAMPS à Pierre DUCERF, Christian LAROCHE à Paul DUMONTET, Joël LAMBOEUF à Jean-Michel ROSSAT.

Délégué(es) absent(es) non suppléé(es) et non représenté(es) : Catherine CLERGUE, Chewki MAHREZ.

Page de signatures des élus annexée

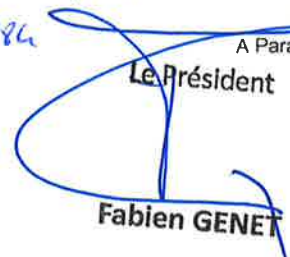
Le Président, *Fabien GENET*





Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le 17/04/18, et de la publication le

Référence accusé : 713-18042018-201871886

A Paray-le-Monial, le 18/04/18

Le Président

Fabien GENET



CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 9 AVRIL 2018

Vote du Budget Primitif 2018 – Port de plaisance

Date de convocation : 30/03/2018

Nombre de conseillers en exercice : 75




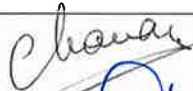


Nombre de présents : 60 - 13 pouvoirs


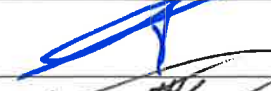
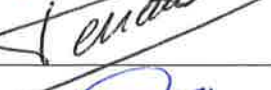



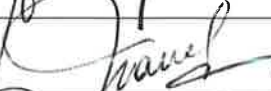
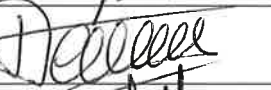



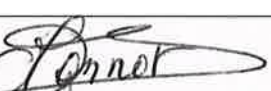


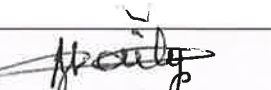

Nombre d'absents : 2


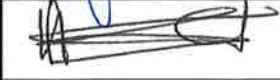
COMMUNE	NOM		Délégué titulaire/suppléant	Signature	
BALLORE	Paul	DUMONTET	Maire - Délégué titulaire		
	Paul	JUSSEAU	Délégué Suppléant		
BARON	Noël	PALLOT	Maire – 2 ^{ème} VP		
	Philippe	BALLIGAND	Délégué Suppléant		
BEAUBERY	Gérard	DUCHET	Maire - Délégué titulaire		
	Gérard	AUPOIL	Délégué Suppléant		
CHAMPLECY	Martine	DESPLANS	Maire - Délégué titulaire		
	Didier	BOUILLLOT	Délégué Suppléant		
CHANGY	Daniel	BERAUD	Maire Délégué titulaire		
	André	JARRIER	Délégué Suppléant		
CHAROLLES	Pierre	BERTHIER	Maire - Délégué titulaire		
	Gérald	GORDAT	7 ^{ème} VP		
	Eric	BRUN	Délégué		
	Edith	TERRIER	Déleguée		
CHASSENARD	Michel	LASSOT	Maire – 11 ^{ème} VP		
	Daniel	PALLOT	Délégué Suppléant		
COULANGES	Daniel	MELIN	Maire - Délégué titulaire		
	Didier	NAVETAT	Délégué Suppléant		

COMMUNE	NOM		Délégué titulaire/suppléant	Signature
DIGOIN	Fabien	GENET	Président	
	Magali	DUCROISSET	5 ^{ème} VP	
	Bernard	LAUGERE	8 ^{ème} VP	
	Chantal	CHAPPUIS	Déléguée	
	David	BEME	Délégué	
	Lolita	RODRIGUEZ	Déléguée	
	Yves	BAYON	Délégué	
	Nicole	GEORGES	Déléguée	
	Frédéric	COUTO	Délégué	
	Laurence	ROUVET	Déléguée	
	Pascal	DESCREAU	Délégué	
	Philomène	BACCOT	Déléguée	
	Anne-Marie	MAGNY	Déléguée	
FONTENAY	Hubert	BURTIN	Maire - Délégué titulaire	
	Marie-Claude	FOREST	Déléguée Suppléante	
GRANDVAUX	Jean-Yves	BICHET	Maire - Délégué titulaire	
	Jean-Michel	ROSSAT	Délégué Suppléant	
HAUTEFOND	Dominique	NUGUE	Maire - Délégué titulaire	
	Christian	QUELIN	Délégué Suppléant	
L'HOPITAL DE MERCIER	Georges	BORDAT	Maire - Délégué titulaire	
	Jean	JACOB	Délégué Suppléant	
LA MOTTE ST JEAN	Pascal	RAMEAU	Maire - Délégué titulaire	
	Bernard	JAILLOT	15 ^{ème} VP	

COMMUNE	NOM		Délégué titulaire/suppléant	Signature
LE ROUSSET-MARIZY	Emmanuel	REY	Maire - Délégué titulaire	
	Sylvianne	BONNOT	Déléguée titulaire	
LES GUERREUX	Michel	PELLIER	Maire - Délégué titulaire	
	Agnès	FREULET	Déléguée Suppléante	
LUGNY-LES-CHAROLLES	Patrick	BOUILLON	Maire - 12 ^{ème} VP	
	Patrice	DELORME	Délégué Suppléant	
MARCILLY-LA-GUEURCE	François	FORET	Maire - Délégué titulaire	
	Régis	GAUTHERON	Délégué Suppléant	
MARTIGNY-le-COMTE	Danielle	BAUDIN	Maire - Déléguée titulaire	
	Jean-Pierre	GAUTHIER	Délégué Suppléant	
MOLINET	Annie-France	MONDELIN	Maire Déléguée titulaire	
	René	LEPOT	Délégué Suppléant	
MORNAY	Christian	LAROCHE	Maire - Délégué titulaire	
	Cyrille	DUCERF	Délégué Suppléant	
NOCHIZE	Roger	DURAND	Maire - Délégué titulaire	
	Daniel	PACAUD	Délégué Suppléant	
OUDRY	Pascal	LOPES DE LIMA	Maire - Délégué titulaire	
	Gérard	BOUTIN	Délégué Suppléant	
OZOLLES	Gérard	LALLEMENT	Maire - Délégué titulaire	
	Fabienne	PICHARD	Déléguée Suppléante	
PALINGES	Nicolas	LORTON	Maire - Délégué titulaire	
	Robert	KLEINGAERTNER	Délégué titulaire	

COMMUNE	NOM		Délégué titulaire/suppléant	Signature
SAINT YAN	Elisabeth	PONSOT	3 ^{ème} VP – Maire	
	Laurent	DESROCHES	Délégué Suppléant	
SAINT AUBIN EN CHAROLLAIS	André	RIBOULIN	Maire - Délégué titulaire	
	Armand	FORGEAT	Délégué Suppléant	
SAINT BONNET DE JOUX	Patrick	PAGES	Maire	
	Maurice	ROUGELET	Délégué Suppléant	
SAINT BONNET DE VIEILLE VIGNE	Joël	LAMBOEUF	Maire - Délégué titulaire	
	Alain	MIMEUR	Délégué Suppléant	
SAINT LEGER LES PARAY	Gilles	GUERIN	Maire - Délégué titulaire	
	Marc	BAJARD	Délégué Suppléant	
SUIN	Jean	PIRET	6 ^{ème} VP – Maire	
	Pierre	DELACOURT	Délégué Suppléant	
VARENNE SAINT GERMAIN	André	COTTIN	Maire - Délégué titulaire	
	Laurence	GUINET	Déléguée Suppléante	
VAUDEBARRIER	Philippe	DUMOUX	Maire - Délégué titulaire	
	Florence	DE CHANAY	Déléguée Suppléante	
VENDENESSE LES CHAROLLES	Pierre	DUCERF	Maire - Délégué titulaire	
	Françoise	BERTHIER	Déléguée Suppléante	
VERSAUGUES	Louis	ACCARY	Maire - Délégué titulaire	
	Patrick	BERLAND	Délégué Suppléant	
VIRY	Jean-Bernard	DESCHAMPS	Maire - Délégué titulaire	
	Pierre	URCISSIN	Délégué Suppléant	

COMMUNE	NOM		Délégué titulaire/suppléant	Signature
PARAY LE MONIAL	Jean-Marc	NESME	Maire – 4 ^{ème} VP	
	André	ACCARY	1 ^{er} VP	
	Gilles	PERRETTE	10 ^{ème} VP	
	Denise	MEHU	Déléguée	
	Catherine	CLERGUE	Déléguée	
	Jean-Baptiste	LEFORT	Délégué	
	Annie	BOISSARD	Déléguée	
	Michel	TRAVELY	Délégué	
	Florence	TERRIER	Déléguée	
	Daniel	GORDAT	Délégué	
	Arnaud	LABAUNE	Délégué	
	Paul	FAROUZE	Délégué	
	Amélie	THURIN	Déléguée	
	Chewki	MAREZ	Délégué	
POISSON	Joël	GUYOT DE CAILA	Maire - Délégué titulaire	
	Michelle	BONNOT	Déléguée Suppléante	
PRIZY	François	JOLY	Maire - Délégué titulaire	
	Martine	GINET	Déléguée Suppléante	
SAINT-AGNAN	Eric	BRAZ	13 ^{ème} VP	
	Philippe	GAY	Délégué	
SAINT JULIEN DE CIVRY	Didier	ROUX	Maire - Délégué titulaire	
	Patrice	MAILY	Délégué Suppléant	
SAINT VINCENT BRAGNY	Jacky	COMTE	Maire - 14 ^{ème} VP	
	Pascale	DUPONT	Déléguée Suppléante	

COMMUNE	NOM		Délégué titulaire/suppléant	Signature
VITRY EN CHAROLLAIS	Daniel	THERVILLE	Maire Délégué titulaire	
	<i>Corinne</i>	<i>MARTIN</i>	<i>Déléguée Suppléante</i>	
VOLESVRES	Régis	LAURENT	Maire – 9 ^{ème} VP	
	<i>Jean-Noël</i>	<i>DUCRET</i>	<i>Délégué Suppléant</i>	